



**Le Conseil d'administration,**

- Vu** le Code de l'éducation, notamment ses articles [L. 822-1 et suivants](#) et [R. 822-1 et suivants](#) ;  
**Vu** le décret [n° 2016-1042 du 29 juillet 2016](#) relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;  
**Vu** l'arrêté rectoral du 25 février 2026 relatif à la composition du Conseil d'administration du Crous de l'académie de Créteil ;

**Entendu**

L'exposé des motifs présenté par Monsieur Steve PLISSON, Directeur de cabinet du Crous de l'académie de Créteil.

Les candidatures suivantes ont été enregistrées :

- M. HAN Hugo, inscrit à l'Université Gustave Eiffel, ESIEE Paris ;
- M. TAVARES Bernard, inscrit à l'Université Sorbonne Paris Nord, UFR DSPS ;
- Mme DELAGRÉE Cléa, inscrite à l'Université Sorbonne Paris Nord, UFR DSPS ;

Avant l'ouverture du scrutin, les représentants étudiants titulaires ayant fait acte de candidature ont été invités à présenter les motivations de leur candidature pendant une durée de cinq minutes chacun, suivie d'un échange de cinq minutes avec les autres membres du Conseil d'administration.

Le quorum étant atteint, avec 19 membres présents et 9 représentés par procuration sur 28 membres en exercice, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Résultat du 1er tour de scrutin :	
• Administrateurs présents :	19
• Procurations :	09
• Total des voix :	28
Voix obtenues par :	
• M. HAN Hugo	09
• M. TAVARES Bernard	13
• Mme DELAGRÉE Cléa	03
• Blanc	03
• Ne prend part au vote	00

Résultat du 2 <sup>ème</sup> tour de scrutin :	
• Administrateurs présents :	19
• Procurations :	09
• Total des voix :	28
Voix obtenues par :	
• M. HAN Hugo	10
• M. TAVARES Bernard	13
• Mme DELAGRÉE Cléa	01
• Blanc	04
• Ne prend part au vote	00

**Article unique :**

À l'issue du scrutin organisé au sein du Conseil d'administration, le Conseil d'administration proclame élu en qualité de Vice-président étudiant du Conseil d'administration du Crous de l'académie de Créteil : Monsieur TAVARES Bernard, inscrit à l'Université Sorbonne Paris Nord, UFR DSPS.

**Composition de la séance**

Quorum de membres présents (1/3) :	10
Nombre de membres constituant le conseil :	28

Fait à Créteil, le 10 mars 2026

Pour la Rectrice de région académique Île-de-France, Rectrice de l'académie de Paris,  
 Chancelière des universités de Paris et d'Île-de-France, et par délégation,  
 La Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation  
 de la région académique Île-de-France

Isabelle PRAT

Page 1 sur 1